

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou



Vice Rectorat chargé de la Formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation

Réf : 141/ VRFSPDC/2023

Tizi-Ouzou, le 15 octobre 2023

Madame la Doyenne, Messieurs les Doyens  
UMMTO

Objet : Renouvellement du conseil de discipline de l'Université

Compte tenu de l'achèvement des mandats des membres élus au conseil de discipline de l'Université Mouloud Mammeri à l'issue de l'année universitaire 2022-2023, et conformément aux dispositions de l'arrêté 371 du 11 juin 2014 portant création, composition et fonctionnement des conseils de discipline au sein des établissements d'enseignement supérieur, l'Université Mouloud Mammeri annonce le renouvellement de son conseil de discipline.

L'opération de renouvellement se déroulera selon le calendrier suivant :

- 1- Appel à candidature auprès des facultés : du **15 au 19 octobre 2023**
- 2- Affichage des listes des candidats : le **dimanche 22 octobre 2023**
- 3- Déroulement des élections : le **lundi 23 octobre 2023 de 9h00 à 15h00**
- 4- Dépouillement public et affichage des résultats de chaque bureau de vote au niveau des facultés : le **lundi 23 octobre 2023 à partir de 15h30** (les PV sont établis et signés immédiatement à la clôture du scrutin)
- 5- A l'issue du scrutin, le dossier complet (bulletins de vote, listes d'émargement, PV de dépouillement, PV de déroulement des opérations de vote) sera **immédiatement transmis** au Vice-Recteur chargé de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, de la formation continue et les diplômes, et de la formation supérieure de graduation.
- 6- Proclamation des résultats : le **mardi 24 octobre 2023 à partir de 14h00**
- 7- Période des recours et contestations : **les 25 et 26 octobre 2023**
- 8- Etude des recours et contestations : **le 27 octobre 2023**
- 9- Officialisation des résultats : à partir du **28 octobre 2023**

Je vous rappelle que conformément aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté 371 du 11 juin 2014 portant création, composition et fonctionnement des conseils de discipline au sein des établissements d'enseignement supérieur, l'opération d'élection vise à élire :

- Cinq (5) membres titulaires et cinq (5) membres suppléants élus par et parmi les enseignants en exercice à l'UMMTO
- Un (1) représentant d'étudiants titulaire et un (1) suppléant, élus par et parmi les étudiants de l'UMMTO.

**Le conseil de discipline actuellement en fonction poursuivra sa mission jusqu'à l'installation du nouveau conseil.**

Pour le bon déroulement de cette opération, toutes les mesures et dispositions en termes de communication, d'information et d'organisation doivent être prises par la doyenne et les doyens.

J'attache une importance capitale à la réussite de cette opération et vous demande de me saisir pour toute difficulté ou entrave rencontrée.

Salutations cordiales.

le Vice-Recteur



Copie au Recteur





## Fiche de candidature

### (Relative aux élections des membres du conseil de discipline de l'université)

Je, soussigné,

Nom :

Prénoms :

Grade :

Département :

Faculté :

déclare me porter candidat aux élections des membres du conseil de discipline de l'Université Mouloud MAMMERRI pour les années universitaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

Signature



## Fiche de candidature

### (Relative aux élections des représentants des étudiants au conseil de discipline de l'université)

Je, soussigné,

Nom :

Prénoms :

Niveau d'études :

Département :

Faculté :

déclare me porter candidat aux élections des représentants des étudiants au conseil de discipline de l'Université Mouloud MAMMERRI pour les années universitaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

Signature